

Communiqué de presse

19 janvier 2026



Les territoires qui expérimentent des solutions numériques au service de la transition écologique et énergétique se sont donné rendez-vous en Bourgogne-Franche-Comté

La Région Bourgogne-Franche-Comté a accueilli les 13 et 14 janvier 2026 à la Maison Régionale de l'Innovation à Dijon, les **Rencontres nationales des lauréats des programmes Territoires Intelligents et Durables (TID) et Démonstrateurs d'IA frugale (DIAT)**, organisées par la Banque des Territoires, opérateur pour le compte de l'État de France 2030.

L'Etat avait lancé l'appel à projets "Territoires Intelligents et Durables" (TID) de France 2030 pour transformer la façon dont les collectivités pilotent leurs politiques publiques grâce aux données. L'objectif ? Faire de la France un pionnier de l'innovation territoriale au service de la transition écologique. Face au constat que l'intelligence artificielle pouvait être un levier d'accélération et de différenciation majeur pour ces territoires, l'Etat, dans le cadre de sa stratégie nationale pour l'intelligence artificielle de France 2030, a lancé un nouveau dispositif incluant précisément ce volet : le soutien à des IA sobres en ressources capables de répondre concrètement aux défis climatiques et environnementaux confrontés par les territoires.

Après les mots d'accueil d'Éric HOULLEY, premier vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, maire de Lure et Perrine SERRE, secrétaire générale pour les affaires régionales (Préfecture Région Bourgogne-Franche-Comté), Charles DU DRESNAY, directeur régional de la Banque des Territoires et Thomas COTTINET, directeur de l'Ecolab – Commissariat général au développement durable ont introduit ces troisièmes rencontres du programme France 2030.

Plus d'une centaine de participants venus de toute la France ont ainsi pu échanger sur les projets numériques et écologiques qui transforment les territoires.

Cette troisième édition de ces rencontres marque une étape clé : tous les projets lauréats sont désormais en phase opérationnelle, avec un objectif commun : **la répliquabilité de leurs solutions** dans les territoires.

La répliquabilité est une notion majeure pour le plan France 2030 : elle transforme une politique focalisée sur la demande en levier systémique pour l'offre nationale de solutions numériques souveraines. Elle assure que les lauréats TID et DIAT deviennent des "communs" diffusables aux 35 000 collectivités françaises. Les lauréats permettent la structuration d'un écosystème innovant où des outils performants et stratégiques pour les citoyens sont mutualisés, réutilisables et souverains.

L'occasion pour la Région Bourgogne-Franche-Comté de présenter les avancées du projet « Data TID BFC », projet porté par la Région, l'ARNIA et l'entreprise Upcity, qui bénéficie de 5,9 millions d'euros de budget, dont une subvention de France 2030 à hauteur de 2,3 millions d'euros.

« Data TID BFC » propose des services numériques innovants (hyperviseurs ou capteurs intelligents) pour des collectivités de toute taille, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et accélérer la transition écologique dans les territoires urbains et ruraux. Sept collectivités expérimentent le projet sur trois ans : la ville de Lure (Haute-Saône), la ville de Châteauneuf-en-Auxois (Côte-d'Or), la ville de Louhans (Saône-et-Loire), le pays de Montbéliard agglomération (Doubs), le Grand Belfort (Territoire de Belfort), la communauté de communes du Jovinien et la ville de Joigny (Yonne).

Les échanges se sont poursuivis avec des démonstrations, des ateliers et des visites de terrain, pour renforcer la dynamique collective et préparer la pérennisation des projets.

Focus régional : la Région Bourgogne-Franche-Comté accélère sa transition numérique avec son programme « Territoires Intelligents et Durables ».

Lors de ces rencontres nationales, la Région a présenté une évaluation de sa politique publique en matière de territoires intelligents et durable. Depuis 2021, la Région soutient massivement les communes et intercommunalités pour moderniser les services publics grâce à la donnée et au numérique. Plus de 70 projets ont déjà été financés, représentant près de 9 millions d'euros d'investissement régional. Les résultats sont concrets : économies d'énergie spectaculaires, équipements publics optimisés et innovations locales qui transforment le quotidien des habitants. À Is-sur-Tille (Côte-d'Or), l'éclairage intelligent a permis une baisse de 71 % de la facture, tandis que Badevel (Doubs) s'impose comme un village-laboratoire mêlant IA, énergies renouvelables et agriculture connectée. L'évaluation confirme un impact décisif : sans la Région, la plupart des projets n'auraient jamais vu le jour. Forte de ce succès, la collectivité renforce désormais son action pour accompagner l'essor de l'intelligence artificielle et structurer une véritable culture régionale de la donnée.

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.

- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse

PRÉFECTURE DE RÉGION

Cécile HERMIER - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - tél : 03 80 44 64 05

BANQUE DES TERRITOIRES

Aurélie GAUCHEY - Aurelie.Gauchey@caissedesdepots.fr - tel : 06 31 07 46 95

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Marie SOUVERBIE - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél : 03 80 44 34 66

Laure HUBIDOS - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél : 03 81 61 61 08

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'INVESTISSEMENT

presse.sgpi@pm.gouv.fr